

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2026-029

Date de la convocation : 26/02/2026

Membres en exercice : 24

Membres présents : 18

Membres votants : 20

Le cinq mars deux mille vingt-six, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mesdames Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et Messieurs Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Jean DE POUILLY, Vincent FLEURY, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Pierre POTRON, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ, Vincent THIERION et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Michel MEIS donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN.

OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX TRES PETITES ENTREPRISES : SARL EPONINE

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°DC2021/143 du Conseil communautaire du 30 septembre 2021 approuvant la mise en place d'un dispositif de soutien aux projets des TPE,

Vu la délibération n°DC2024/085 du Conseil communautaire du 3 octobre 2024 approuvant la nouvelle convention relative à la complémentarité de l'action publique entre la Région Grand Est et la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise dans le champ des aides aux entreprises,

Considérant la volonté d'accompagner financièrement les investissements structurants liés aux petits projets de création/développement/reprise d'entreprise ne pouvant pas être financés par le biais d'autres aides publiques,

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE à l'unanimité :

- **d'ATTRIBUER la subvention suivante :**

.../...

dossier n°	Raison sociale de l'entreprise	Nom du gérant	Activité	commune concernée	Nature des investissements présentés	Montant Investissement éligible HT	Subvention Potentielle 30%
25	SARL EPONINE	FOREST Suzy	Bijouterie	VOUZIERES	Acquisition de matériel informatique compatible avec la facturation électronique et matériel nécessaire au développement de l'activité d'achat d'or	2 546€	764€

➤ D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

La secrétaire de séance,

Mme Françoise PAYEN



Le Président,



Benoît SINGLIT